

# 5 CHOISIR ET INSTALLER DES BOUCHES D'EXTRACTION CONFORMES AU SYSTÈME MIS EN ŒUVRE ET ADAPTÉES AU LOGEMENT

## CONSTAT

- L'installation des bouches d'extraction présente des non-conformités : panachage des systèmes installés (bouches auto-réglables et hygro-réglables), panachage des marques entre entrée d'air et bouche d'extraction et inversion des bouches entre type de pièces humides.

## PRINCIPAUX IMPACTS

- Risque pour la qualité sanitaire et la qualité de l'air intérieur, car les débits extraits ne sont pas conformes à ceux attendus.
- Défaut d'équilibrage entre les différentes pièces du bâtiment.

## ORIGINES

- Méconnaissance de l'existence de bouches spécifiques selon le type de pièce.
- Méconnaissance des différences entre les systèmes auto-réglable et hygro-réglable.
- Existence d'écarts entre la composition des « kits » de ventilation standard proposés et la réalité du terrain.

## SOLUTION CORRECTIVE

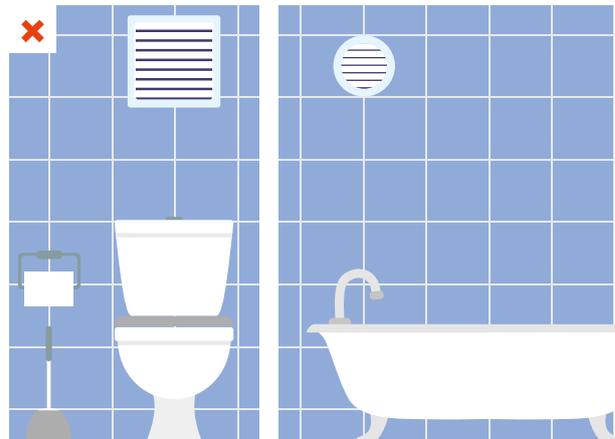
- Remplacer les bouches non conformes par du matériel adéquat.

## BONNES PRATIQUES

- Faire correspondre les bouches d'extraction à la fois au système installé (auto-réglable, hygro-réglable), aux pièces visées et à l'avis technique du fabricant en prenant connaissance des références inscrites sur les bouches.
- Réaliser un autocontrôle de l'installation à réception et fournir un PV exhaustif des mesures (pression et/ou débit) pour les DOE.

Références :

- NF DTU 68.3 Travaux de bâtiment - Installations de ventilation mécanique.
- Cahier des Prescriptions Techniques 3615 CSTB - Systèmes de ventilation mécanique contrôlée simple flux hygroréglable
- Avis techniques relatifs aux systèmes hygroréglables - ATec correspondant à l'installation choisie.



Sur ce schéma, les bouches d'extraction WC et salle de bain ont été inversées entre les deux pièces. Les débits d'extraction ne sont donc pas conformes au système mis en œuvre et non adaptés au logement. ©AQC



L'entrée d'air et la bouche d'extraction installées dans un même bâtiment proviennent de fabricants différents. ©AQC



La bouche d'extraction comporte l'inscription de sa référence. Ceci a permis de vérifier qu'elle est adaptée au logement et compatible avec le système de ventilation mis en œuvre. ©AQC

